

# JUSSEY, TERRE DE VALEURS

Bulletin d'informations municipales n°6 - décembre 2017



CITÉS DE CARACTÈRE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

©Isa Photo

# L'édito du maire

Chers Jusséennes et Jusséens, chers Habitantes et Habitants de Noroy-lès-Jussey,

Le 25 novembre, nous avons inauguré le nouveau centre-ville de JUSSEY.

Ce projet était un engagement fort que nous avions pris lors de la campagne pour les élections municipales de 2014.

Et le résultat est là !

Un centre-ville plus beau, plus accueillant, plus agréable et plus sûr.

- La création de places de camping-car avec espace de vidange et borne de recharge en eau et en électricité dont les jetons sont à acheter dans les commerces du centre, ce qui permet aux camping-caristes de faire une halte à Jussey et les oblige à entrer dans les commerces.
- Deux parkings relient directement le centre-ville par des liaisons douces.
- Nous avons également rénové des places :
  - la place des Anges, le cœur du centre-ville dont tous s'accordent à dire qu'elle est vraiment magnifique.
  - la place de l'Eglise qui avec le temps devra devenir un véritable espace de convivialité.
- La cour de la Mairie qui, rénovée, met en valeur ce bâtiment républicain.
- Enfin, la municipalité a acquis des biens immobiliers.

Nous avons ainsi pu favoriser l'installation d'une nouvelle boucherie, qui manquait cruellement à Jussey. Nous avons également recréé un nouvel Office du Tourisme au centre-ville. Et c'est sa place. Et enfin, trois appartements qui pour le coup sont tous réservés.

Alors, fallait-il en faire autant ?

Oui, tous ces travaux étaient nécessaires, pour les commerçants et les habitants, il fallait recréer un centre-ville digne de ce nom. Ça faisait trop longtemps qu'on en parlait ... Il était temps de passer à l'action.

Jussey n'est qu'une petite ville de 1700 habitants mais est au cœur d'un bassin très rural de plus de 10 000 habitants, jusqu'en Haute-Marne ou dans les Vosges et c'est à la fois notre force et une responsabilité. C'est évident que si nous étions accolés à un grand centre urbain, tous ces efforts seraient inutiles.

Mais Jussey doit être une grande sœur ou une locomotive pour toutes les communes autour de nous. Nous avons le devoir d'être le centre de développement de notre bassin et d'y insuffler une véritable dynamique.

D'ailleurs, la réalisation de cette rénovation du centre-ville a déjà été récompensée. En effet, lors du Carrefour des Maires et des Elus Locaux à Besançon en septembre, nous nous sommes vu décerner le Trophée de l'Investissement 2017 (catégorie voirie et espace communal).

Pour ce beau projet, il fallait de l'argent. Le coût total des travaux est de 2 350 000 euros. Merci donc à nos financeurs, à commencer par l'Etat qui nous a alloué 40% de subvention sur la totalité des travaux soit plus de 900 000€

Le Conseil Régional : une subvention d'un montant de 215 000€.

Le Conseil Départemental : ce sont 35% d'un montant éligible de 1 300 000€ qui sont alloués à ce projet soit 455 000€.

A ces différentes subventions, il convient d'ajouter 100 000€ qui proviennent du fond européen via le LEADER.

Le financement est réparti ainsi :

- 1 300 000€ subventionnés à 75% et 1 050 000 à 70% ce qui fait une moyenne de 72,8% soit 1 710 000€ de subvention.
- Les 650 000€ restants sont financés par la Commune de Jussey sous la forme d'un prêt contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté au taux de 1,32% fixe sur 20 ans.

En fait, nous avons souscrit un prêt de 950 000€. Pourquoi ?

Quand nous avons monté le projet, nous nous sommes basés par prudence sur un taux de subvention de 60%, ce qui laissait 950 000€ à la charge de la commune. Nous avons donc lancé un appel d'offre pour un prêt de 950 000€ et après négociation nous avons réussi à obtenir un taux de 1,32% fixe, ce qui est très bas.

Et comme nous avons encore quelques projets prévus, nous avons décidé de réaliser ce prêt de 950 000€, ce qui nous permettra de financer ces investissements sans avoir à nouveau recours au prêt bancaire qui serait selon toute vraisemblance dans de moins bonnes conditions de taux. C'est quand l'argent n'est pas cher qu'il faut l'emprunter. De plus, quand nous avons été élus en 2014, le montant des remboursements d'emprunts s'élevait à 136 000€ par an.

Nous avons renégocié 2 emprunts dont le taux était trop important, et de plus en 2017 et 2018 des prêts arrivent à leur terme, ce qui ramène à fin 2018, les échéances annuelles de 136 000€ à 58 000€ par an.

Résultat : même avec ce prêt de 950 000€, la charge annuelle de remboursement d'emprunt sera fin 2018 de 120 000€ donc bien moins qu'il y a 3 ans.

De plus, par ces travaux, nous créons 20 000€ par an de recette supplémentaire sous forme de loyers. Ce qui fait donc qu'avec tous ces travaux réalisés et en ayant prévu les investissements futurs, la charge financière annuelle pour le budget de la commune baisse d'environ 36 000€.

**Ce qui me permet de vous affirmer que ces travaux ne provoqueront aucune augmentation des impôts pour les années à venir.**

Et enfin, merci à vous tous. On ne fait pas de telles transformations, qui plus est dans un centre-ville, sans provoquer de véritables désagréments même si nous en avons tenu compte dans chacune de nos décisions. Merci donc pour votre patience, pour votre tolérance et pour le soutien dont la grande majorité d'entre vous a fait preuve à notre égard pendant ces travaux.

Ce centre-ville est le vôtre, profitez-en un maximum.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année en famille et une excellente année 2018.



Votre Maire,  
Olivier RIETMANN

# Le mot du Maire délégué de Noroy-lès-Jussey

Notre petite commune ne manque pas d'événements pour divertir ses habitants.

Les occasions ont encore été nombreuses, en cette année 2017, pour mes chers concitoyens de Noroy-lès-Jussey, de se retrouver.

Comme à l'accoutumée la fête patronale en juillet, organisée par les Z'amis de la Bridelle, a rencontré un grand succès.

Puis en septembre s'est déroulée la journée du patrimoine organisée par la Marianne en Fête en partenariat avec Les Z'amis de la Bridelle et également la participation de bon nombre d'habitants qui se sont fait un plaisir de ressortir pour l'occasion les outils et matériels anciens.

Cette manifestation a connu un vif succès, dommage que notre ami soleil nous ait abandonnés en fin de journée pour laisser place à une pluie beaucoup trop abondante à notre goût !

Puis, nous avons commémoré le 11 novembre où nous nous rassemblons afin de célébrer la mémoire de nos anciens qui ont fait le sacrifice de leur vie pendant cette terrible 1ère guerre mondiale, mais aussi pour tous ceux qui sont morts pour la France.

Cette année encore vous êtes venus nombreux et je vous en remercie.

Je remercie également pour leur présence, les Anciens combattants, les porte-drapeaux et la Fanfare de Jussey.

Nous devons garder dans nos mémoires le souvenir de ces périodes d'épreuves vécues par les générations plus âgées.

Transmettons à nos enfants les valeurs de la paix. Souvenons-nous que l'expérience de la vie aide un homme à se bâtir et que l'expérience de l'histoire aide un peuple à se construire.

Une note de bleu et une note de rose, dans la rubrique naissance :

Nous allons souhaiter la bienvenue à ROMAN puis à LOUISE, tous deux nés en juin, c'est un événement exceptionnel qui ne s'était pas produit depuis bien longtemps à Noroy !!

Je voudrais remercier les employés communaux pour le travail accompli, ils s'affairent toute l'année, suivant les saisons afin que notre commune soit agréable à vivre.

Je vous souhaite de passer d'agréables Fêtes de fin d'année, et vous présente, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour cette année 2018 !



Le Maire délégué,  
Yvette MADRON

# Aide à nos commerçants...

## FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)

Chers habitants de Jussey et de Noroy-lès-Jussey,

Dans le prolongement de la rénovation du centre-bourg de Jussey, il est indispensable d'aider également les commerçants de notre centre-bourg.

De ce fait nous avons étudié les différentes options possibles.

Après diverses réflexions, la Chambre de Commerce s'est mobilisée pour étudier la faisabilité d'un dossier FISAC.

Il s'agit d'une aide apportée aux commerçants de tout le secteur de la CCHVS.

Pour ce faire, la Communauté de Commune des Hauts du Val de Saône, avec sa compétence de développement économique, a pu déposer un dossier FISAC.

Après délibération, la CCHVS est donc porteuse de ce dossier.

Les commerçants ont la possibilité de déposer leurs dossiers d'investissement à la CCHVS très rapidement.

Ces investissements sont acceptés pour les vitrines, les façades et les aménagements intérieurs des magasins ainsi que pour l'accessibilité.

Le montant de l'aide apportée serait de 20% par le FISAC, de 20% par la CCHVS, pour un montant maximum de 30 000 euros.

Sur les dossiers concernant l'accessibilité, le montant d'aide serait de 30% par le FISAC et 30% par la CCHVS.

Le montant total de l'aide ne pourra pas être supérieur à 30 000 euros.

Ces aides permettront à nos commerçants de se mobiliser pour embellir encore plus notre centre-bourg.

Nous l'espérons tous !

Et enfin, je tiens à vous souhaiter, à vous et à vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année !

Jean-Luc QUIVOGNE,  
Premier adjoint, délégué aux Travaux  
et au Développement économique et industriel



# Pour la sécurité de Jussey...

## Installation d'un système de vidéoprotection

Cette décision d'installation découle d'un constat général et d'une proposition du bureau de prévention-partenariat, présentée par l'Adjudant Patrick MARGAINE, référent sureté du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Saône.

En effet depuis plusieurs années, la commune de JUSSEY, à l'instar d'une tendance nationale, doit faire face à un certain nombre d'actes d'incivilité et de vandalisme commis sur son territoire.

Malgré la mise en place d'une politique de prévention dynamique (présence d'une police rurale, sécurisation des sorties des écoles, lutte contre le bruit...) et les missions de sécurité publique liées à la police judiciaire relavant de la gendarmerie de JUSSEY, l'introduction d'un dispositif de vidéoprotection peut être un outil complémentaire pertinent. Ce dispositif demeure un simple moyen de prévention et dans certains cas, d'identification des auteurs d'actes répréhensibles.

Il faut également rappeler que la Commune est très proche d'accès de deux départements voisins : les Vosges et la Haute-Marne. Les délinquants profitent de cette localisation pour venir effectuer leurs forfaits à JUSSEY et regagner ensuite leur département.

En septembre et octobre 2013, deux distributeurs de billets ont été attaqués à l'explosif dans le centre-ville. En 2015, la statue du lion disparaissait de sa fontaine.

Ainsi, ce dispositif peut se révéler très utile et renforcer la sécurité de tous les Jusséens. Il est utile également de préciser que les images de voies publiques ne peuvent être visionnées que par les autorités publiques. Les zones privées filmées doivent faire l'objet d'un masquage dans le cadre du respect de la vie privée.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à déposer une autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection auprès de Madame la Préfète de la Haute-Saône lors de la séance du Conseil Municipal du 7 novembre dernier.

Pour conclure, les victimes sont encouragées à déposer plainte pour tout fait subi. Cela permet à la fois une comptabilité réelle des faits et la possibilité pour les enquêteurs de mettre en place des services dédiés à la lutte contre les phénomènes ponctuels.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Louis BILLY,  
Adjoint aux Services Techniques



# C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) de JUSSEY

Pour une demande d'aide ponctuelle, veuillez prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie au 03 84 68 11 49. L'étude des dossiers sera faite au cas par cas.

Pour le rendez-vous, veuillez apporter les documents suivants :

- Etre domicilié à Jussey depuis plus de 3 mois
- Bail de location ou quittance de loyer
- Avis d'Imposition
- Justificatif de ressources : Salaire, Assedic, RSA, CAF, APL, Pension Invalidité, Retraite, Pension alimentaire, etc...
- Justificatif des dépenses en totalité : Electricité, Eau, Chauffage, Assurances, etc...

Les membres du CCAS réunis étudieront les dossiers suivant les documents fournis.

Le repas de fin d'année offert par le CCAS aux Jusséennes et Jusséens âgés de 71 ans et plus a eu lieu le samedi 18 novembre.

C'est dans une superbe ambiance que nos Ainés ont pu savourer le repas servi sur fond de musette et bon nombre se sont élancés sur la piste pour faire plusieurs danses. Je dirais même que l'on aurait pu se croire dans une guinguette !



Les colis de Noël seront distribués aux Jusséennes et Jusséens de 76 ans et plus n'ayant pas assisté au repas, à partir du 11 décembre.

Les membres du CCAS se joignent à moi afin de vous présenter nos Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année, une bonne santé à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles.



Yvette MADRON,  
Adjointe déléguée  
aux affaires sociales

# Mon choix de vie à domicile



## Eliad à Jussey



Afin de vous renseigner et de répondre à vos demandes, Nathalie Goux, responsable de votre secteur, se tient à votre disposition pour un rendez-vous à domicile ou à Eliad Jussey : Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône, Prés Jean Roche.

### Contact :

**03 84 91 69 07**



Ensemble pour le lien, l'innovation  
et l'accompagnement à domicile

Des services professionnels  
assurés 7j/j et 365j/an

Un interlocuteur identifié  
pour un suivi personnalisé

[www.eliad-fc.fr](http://www.eliad-fc.fr)

## A vos côtés chaque jour, Eliad vous aide à...

### Entretenir votre cadre de vie

Aide à l'entretien du logement et du linge, courses, aide administrative, petits travaux...

### Assurer votre bien-être et votre confort

Soins d'hygiène, aide au lever et au coucher, à l'habillement, Centres de Santé Infirmiers, conseils et prévention santé...

### Vous sentir en sécurité

Téléassistance et autres services connectés (détecteur de chute, de fumée...).

### Préserver votre alimentation

Livraison de repas à domicile, aide à la préparation et à la prise des repas, conseils nutritionnels...

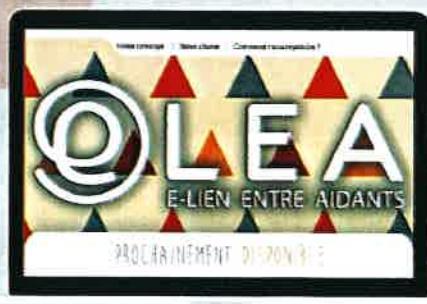
### Sortir et vivre des moments de partage

Aide aux déplacements (promenades, rendez-vous, courses...), activités conviviales (ateliers, animations), accueils de jour.

### Soutenir votre entourage

Accueils de jour, accompagnement des proches aidants : Rendez-vous des Aidants, suivis individuels, formations, conférences...

À découvrir prochainement...



Un site internet conçu par Eliad, dédié aux aidants familiaux pour leur permettre d'obtenir des informations sur l'actualité et les droits des aidants mais surtout encourager l'entraide et les rencontres.



## ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE JUSSEY

Notre association va fêter ses quarante ans en 2018. Pendant toutes ces années, elle a apporté de la vie et du lien social sur le secteur de Jussey. L'A.F.R. se porte plutôt bien et n'a jamais été déficitaire. Tout a toujours été fait de telle sorte que chacun puisse y trouver une activité à son goût.

Le nombre de 120 adhérents pour la saison 2016 / 2017 est en petite augmentation par rapport à l'année précédente et la saison qui vient de commencer s'annonce positive puisque de nouvelles activités viennent de voir le jour.

En plus des ateliers de marche, zumba, peinture, activités féminines, la publicité que nous avons faite cet été permet à notre association de vous proposer désormais des cours de yoga, de zumba strong, d'informatique et de gymnastique pour les enfants. Ces cours sont dispensés par des personnes diplômées.

Et ce n'est pas tout, puisque nous organisons également :

- deux bourses aux vêtements
- une Baby Bourse
- une bourse aux jouets
- une exposition de peinture le jour de la braderie
- un repas dansant qui cette année a rencontré un vif succès puisque nous étions plus de 160 participants. Celui de l'an prochain sera, comme cette année, animé par l'orchestre LOS HERMANOS.

Et bien sûr n'oublions pas les sorties culturelles. Le 12 mars nous étions plus de cinquante au carnaval vénitien d'ANNECY et autant de personnes le 30 septembre pour une sortie à PARIS où nous avons pu faire une promenade en bateau-mouche sur la Seine et ensuite une visite du cimetière du Père Lachaise avec un guide.



Une magnifique sortie a été programmée pour le 10 décembre 2017 avec la visite d'un marché de Noël alsacien.

C'est toujours avec plaisir que nous accueillons des nouveaux adhérents. Cela nous conforte dans l'idée que notre association est utile à JUSSEY et ses environs.

A la lecture de cette page, l'année 2017 sera sur le point de se terminer. Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

La présidente : Annie LOSSON

## Crèche « Les Mançounets »

La crèche possède un agrément pour accueillir 20 enfants simultanément. Actuellement 53 familles sont inscrites. Les parents qui travaillent sont prioritaires mais nous accueillons aussi les enfants dont un ou les deux parents ne travaillent pas dans une démarche de socialisation des enfants. Sept professionnelles diplômées de la petite enfance et la directrice Educatrice de Jeunes Enfants se relaient auprès des enfants afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Cet été nous avons emmené les plus grands au parc animalier de la Bannie à Bourbonne-les-Bains. Ce fut un moment intense avec le « voyage » en bus, le pique-nique et la découverte des animaux.



Nous nous sommes aussi réunis pour fêter l'été malgré une météo non clémente. Nous nous sommes donc retrouvés à l'intérieur, parents, enfants et professionnels. Ce sont des moments qui nous sont chers avec beaucoup d'échanges et même parfois de l'émotion pour les plus grands et leurs parents qui partaient pour d'autres aventures à l'école.



Cette année, après une formation lors de nos journées pédagogiques, nous mettons en place la communication gestuelle. L'objectif est d'aider les enfants à communiquer entre eux et avec les adultes, avant l'acquisition du langage. Ainsi l'enfant apprend les gestes simples pour formuler une demande, un besoin ou encore pour exprimer ses émotions. L'apprentissage de la langue des signes adaptée aux tout petits se fait beaucoup par les chansons et par mimétisme. Les enfants comme les adultes jouent le jeu et les débuts sont prometteurs.



Pour tous renseignements contacter :

Mme Gauthier Floriane

03.84.92.29.81

L'équipe des Mançounets

# LE COLLEGE LOUIS PASTEUR

## LA PREMIERE PROMOTION DES CADETS DE LA SECURITE CIVILE

Cette promotion a été reçue le SAMEDI 14 OCTOBRE 2017 par Mme la Préfète de la Haute-Saône pour la remise officielle des diplômes.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des autorités académiques, départementales et préfectorales avec les élus des communes concernées.

Les équipements des élèves ont été généreusement offerts par la municipalité de Jussey.

La 2<sup>ème</sup> promotion, dont la formation a commencé le lundi 23 octobre, est aussi équipée de sweat-shirts, tee-shirts et casquettes.

Les cadets participent aux cérémonies commémoratives et cette année ils intégreront le groupe de la chorale des « Cœurs vaillants de la Marianne ».



# Ehpad Chantefontaine

Grâce à la Communauté de communes, un partenariat entre l'association « Au coin de l'oreille » de Scey sur Saône, le collège de Jussey et l'EHPAD a été mis en place.

Le compositeur Pierre-André Pernin a animé des ateliers avec les résidents et les collégiens dont le but était de mettre en musique des textes et chansons d'antan que les collégiens ont choisis.

Les résidents ont découvert la musique électronique et la création à partir d'un ordinateur.



En mai nous avons fêté les 100 ans d'Adrienne Jouguet née le 13 mai 1917.



Le GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) a organisé la deuxième édition des olympiades de la mode sur le thème de la mode au fil du temps.

Sept EHPAD de Haute-Saône ont réalisé un défilé en costumes d'époque aidés des élèves du lycée Pontarcher de Vesoul.

Ce fut un moment de convivialité magique et festif avec les résidents de Chantefontaine ! Merci à Mme Mignard qui nous a fourni les costumes d'époque.



C'est une première à l'EHPAD, Chantefontaine a ouvert ses portes afin de présenter le lieu de vie des résidents. Au cours d'un parcours fléché, les visiteurs ont pu découvrir différents ateliers que les soignantes réalisent au quotidien. Les Donneurs de temps ont tenu la buvette lors de cette journée.

En juin, les élèves de la chorale et du club théâtre du collège Louis Pasteur accompagnés de leurs professeurs, ont donné une représentation, fruit du travail d'une année scolaire.

Comme tous les ans Jean Kita a donné un concert le 9 août.

La Semaine Bleue a eu lieu du 2 au 6 octobre 2017. Les élèves de moyenne et grande section de la maternelle de Jussey ont participé avec les résidents à divers ateliers (Mandala, bonhomme patate, pâtisserie). Les élèves internes du collège ont fait des tours de calèche dans Jussey avec les résidents et leur ont montré comment jouer à la Wii. Le club détente et loisirs de Jussey a participé au loto, merci à tous les commerçants de Jussey qui ont fait des dons. Enfin les familles ont assisté à une représentation de « La Françoise » pour clore cette semaine riche en activités.



La fête de Noël a eu lieu le vendredi 15 décembre 2017, animée par les Mary Blues de Langres.

**Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !!**





## Association des Anciens Combattants de Jussey et des environs

Encore un an qui passe, encore un an qui fuit, le monde combattant vieillit ; malgré cela, la section est présente toute l'année là où le devoir de mémoire indispensable pour l'avenir des générations futures l'impose (8 mai, 14 juillet 1 et 11 novembre, 5 décembre) en assurant une présence active avec les drapeaux à toutes les cérémonies commémoratives officielles.

L'assemblée générale a eu lieu le 12 février, en présence de nombreux adhérents. Le président Claude Thierry a ouvert la séance en réclamant une minute de silence en mémoire des camarades disparus. Les comptes des trois associations font ressortir une trésorerie saine. Néanmoins, une augmentation de la cotisation annuelle est nécessaire pour maintenir cet équilibre. Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité et le bureau reconduit.

La section participe à plusieurs congrès : congrès départemental UNC à Luxeuil-les-Bains, l'assemblée générale PG-CATM à Vesoul, celle de la FDAC à Scey-Sur Saône. Elle participe également aux festivités du 14 juillet.

Nous remercions la municipalité qui nous rassemble autour du verre de l'amitié, nos remerciements vont aussi à ceux qui nous accompagnent élus, gendarmes, pompiers, porte-drapeaux, musique, la chorale « les Cœurs vaillants de la Marianne », aux enfants, collégiens qui rehaussent nos cérémonies et à toute la population qui ne manque jamais ces rendez-vous historiques.

Aux adhérents, sympathisants et lecteurs de ce bulletin, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et ceux de vos proches. Très bonne année 2018 à tous !

« Ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés à le revivre » Georges Santayana, écrivain et philosophe américain (1863-1952)

*Le secrétaire*  
Pierre Losson



Le président et les membres du bureau 2017

# La GAZETTE DU SAPEUR !

## Nouvelles recrues au Centre d'Intervention de Jussey,

Je suis heureux de vous présenter les 2 nouvelles recrues du centre d'intervention de Jussey, Cécilia et Adrien, tous deux du secteur jusséen.



SP2 FLAGET Cécilia



SP2 MARQUELET Adrien

**Cécilia** est lycéenne en bac professionnel Sécurité et Prévention à Vercel (25), elle débutera bientôt son premier module de formation.

**Adrien**, issu d'une formation en mécanique automobile, recherche actuellement un emploi. Comme sa collègue il débutera très bientôt sa première formation.

*Nous leur souhaitons une longue carrière dans nos rangs !*

Ces nouvelles recrues portent l'effectif du centre à 23 Sapeurs Pompiers actifs.

## Coin des sportifs,

Chaque année, plusieurs compétitions sportives sont organisées par le SDIS au niveau départemental. La dernière en date étant l'épreuve de natation, 2 Sapeurs Pompiers ont représenté la caserne. Nous félicitons nos compétiteurs et plus particulièrement Charly BIND qui s'est classé 2<sup>ème</sup> à l'épreuve du 50m. L'épreuve suivante fut le cross à Fresse, le 19 Novembre 2017.

## Tournée des Calendriers 2017,

C'est parti, les tournées de calendriers ont débuté ces jours derniers.

Voici un aperçu de votre calendrier de cette année.

Merci pour l'accueil réservé à nos équipes !



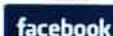
## L'amicale sur la toile,

Depuis quelques semaines, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de JUSSEY dispose de sa propre page FACEBOOK, n'hésitez pas à suivre nos publications. (@pompiersJUSSEY)

Vidéo du centre d'intervention disponible sur

Suivez la page du SDIS 70 sur

Ou sur le nouveau site du SDIS



[www.sdis70.fr](http://www.sdis70.fr)



Nous sommes à votre écoute pour tous renseignements sur le recrutement.

Permanence à la caserne le SAMEDI matin

de 8h à 12h - Tel : 03 84 68 01 18

*Et vous, quel sera votre prochain acte citoyen ?*

SDIS : Service d'Incendie et de Secours de Haute Saône

LTN TRANCHEVEUX Mickaël  
Communication CI JUSSEY

# Un petit mot sur nos forêts

Chers Jusséens et Jusséennes,

On ne peut s'occuper de la gestion de la forêt sans être scandalisé par l'incivilité de certains. En effet, entre les dépôts sauvages dans les bois et les actes de malveillance, je me suis aperçu de la disparition des jalons qui délimitaient l'essai de l'ensemencement d'acacias sur l'ancien déblai que j'avais planté avec le garde-champêtre. Merci...

En revanche, un grand merci aux affouagistes qui participent à la sylviculture de nos forêts pour assurer un patrimoine financier et un cadre de vie agréable à nos générations futures.

Depuis que nous sommes élus, j'assiste aux ventes de bois de l'ONF et à l'augmentation régulière des cours (à quand la limite plafond ?) qui nous apportent des revenus non négligeables pour la commune (2017 → 126 000€).

Je remercie donc les agents de l'ONF qui assurent l'entretien et la gestion de nos 485 hectares de forêt communale.

Lors de l'assemblée générale du COFOR (Communes forestières), il nous a été présenté des vidéos sur les risques d'accidents en forêt et leurs conséquences... C'était très impressionnant...  
Aussi, je demande à toute personne travaillant dans les bois de respecter un minimum de règles de sécurité à savoir :

- Prévenir un tiers de l'endroit où l'on se trouve (le plus précis possible)
- Porter un casque
- Porter des chaussures et un pantalon de sécurité
- Partir avec un portable
- Dès que la fatigue commence à apparaître, il faut rentrer.

Merci donc à toutes ces personnes qui œuvrent en forêt pour leur plaisir et le nôtre.

Bonnes fêtes de fin d'année, j'irai vous présenter mes vœux sur vos chantiers ....



Gérard PIMONT  
Conseiller municipal  
Vice-président de la commission Forêt

# Votre album

## La vie de la cité en images

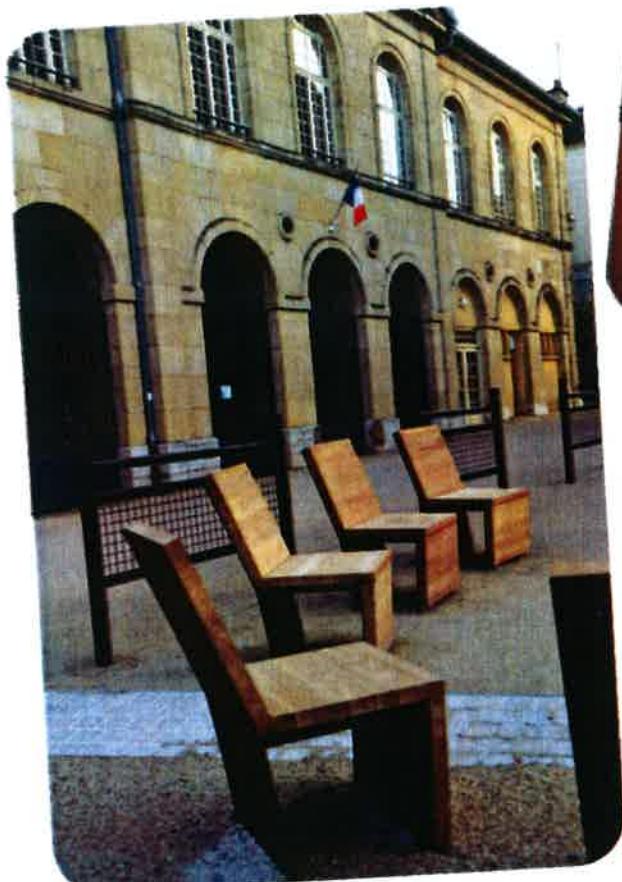


Réalisation d'un grand projet qui tenait à cœur à notre Maire et à notre équipe municipale : le cœur de ville a fini sa rénovation et une belle cérémonie d'inauguration s'est déroulée le 25 novembre 2017 en présence de Mme La Préfète. Retrouvez ci-dessous les différentes réalisations qui embellissent notre ville : Place de la Fontaine des Anges, Rue Gambetta, la Fontaine des Anges, réalisation d'un parking avec toilettes publiques.





Nouvel emplacement pour l'Office de Tourisme, intérieur de l'Office de Tourisme, nouveau mobilier urbain, place de l'Eglise.





Angle de la rue Gambetta et de la rue Victor Hugo, cour de la mairie, emplacement pour camping-car avec espace de vidange et borne de recharge en eau et en électricité, discours pendant l'inauguration du centre-ville du 25 novembre 2017.





Retrouvez également certains moments qui ont animé notre belle commune de Jussey ces derniers mois : nocturne cycliste dans les rues de Jussey, fête du 14 juillet, ouverture d'une boucherie-charcuterie-traiteur « La fine Bouche Jusséenne », Journée du Patrimoine à Noroy-lès-Jussey, Trophée de l'Investissement 2017 (catégorie voirie et espace communal) décerné à la commune de Jussey, les bénévoles récompensés, ouverture d'un dépôt-vente « Déco Broc 59 », ouverture de l'agence « Mutuelle de Poitiers Assurances », cérémonie du 11 novembre.

# Zoom sur...

Le bulletin d'informations de la commune comporte dans chaque édition un article mettant en valeur une association et une entreprise de Jussey ou Noroy-lès-Jussey. Dans la présente édition, nous allons découvrir l'association BBJ (Basket Ball Jusséen), puis l'entreprise SARL Marbrerie Didier.



## **BASKET-BALL JUSSEEN**

**70500 JUSSEY - 06.73.91.62.52**

*Le club de Basket Ball Jusséen a été créé il y a plus de quatre ans grâce au volontariat des parents et à l'engagement des enfants.*

*Depuis 2012 le nombre d'enfants licenciés n'a cessé d'augmenter : de 22 enfants en 2012/2013, le club compte aujourd'hui 101 licenciés.*

*Quatre équipes sont engagées dont une équipe U13 féminine pour la 1<sup>ère</sup> année.*

*Des tournois sont organisés régulièrement pour les MP et des rencontres pour les « Baby ».*

*Trois arbitres départementaux en U15 sont validés.*

*Nous organiserons un repas dansant déguisé le 17/02/2018. Une fête de Noël a été organisée avec les sponsors en ce mois de décembre et à cette occasion un jogging a été offert à tous les licenciés.*

*Comme tous les ans, une intervention « Ecole-Basket » sera réalisée début d'année 2018, avec la grande section de maternelle de Jussey durant 6 semaines.*

*Depuis la rentrée, une section sportive est ouverte avec 27 licencié(e)s en partenariat avec le collège. Cette section fonctionne le mardi et le jeudi midi.*

*Plusieurs interventions ont lieu également au sein des écoles pour les journées sportives.*

*Un OPEN Féminin U13 (1<sup>er</sup> événement Régional) s'est déroulé durant le dernier trimestre 2017. Et enfin, nous avons le projet de nous rendre à la finale de la coupe de France en PRO A le 21/04/2018 à Paris.*

**Les entraînements s'effectuent :**

- **Tous les mardis de 15h20 à 17h00 (U13 et U15) et de 17h00 à 19h00 (U11)**
- **Tous les mercredis de 18h00 à 20h00 (U13)**
- **Tous les jeudis de 11h00 à 12h30 (U13 et U15) et de 18h30 à 20h00 (U11)**
- **Tous les samedis matin de :**
  - **de 8h30 à 10h00 pour les enfants âgés de 9 à 10 ans (U9)**
  - **de 10h00 à 11h00 pour les enfants âgés de 7 à 8 ans (U9 débutants)**
  - **de 11h00 à 12h00 pour les enfants âgés de 4 à 6 ans (U7)**

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.73.91.62.52.**

**Tous les enfants sont invités à venir découvrir gratuitement la pratique du Basket-Ball durant trois séances.**



# **SARL MARBRERIE DIDIER**

## **POMPES FUNEBRES**

**Funérariums - Transports de corps**

**Caveaux - Monuments**

**Contrats obsèques**



C'est en janvier 1971 que notre père, Pierre DIDIER achète l'entreprise "Marbrerie DIDIER-LAURENT" à Jussey Gare, et celle-ci devient la "Marbrerie DIDIER". Contrairement à ce que beaucoup pensent, il n'y a aucun lien de parenté entre les deux familles.

A l'époque, madame Blanche DIDIER-LAURENT, cliente de notre grand-père pour l'achat de ses monuments funéraires à la graniterie DIDIER située à Vagney dans les Vosges, proposa à notre père de reprendre son entreprise, et c'est ainsi que tout a commencé.

Voilà pour la petite histoire.

En 1974 notre père reprend aussi la Marbrerie Molle à Bourbonne-les-Bains, à cette époque nous faisions uniquement la marbrerie, c'est à dire, la pose de caveaux, de monuments, les fosses et autre travaux d'entretien et réfections de sépultures.

L'affaire familiale continue régulièrement de se développer avec le rachat de l'entreprise de notre oncle à Vesoul et la création d'une marbrerie à Langres (revendue quelques années plus tard).

C'est en 1998 que nous construisons notre premier funérarium à Jussey puis à Vesoul en 2003 et enfin en 2008 la construction de celui de Lamarche (88).

Egalement en 2008, notre père prend sa retraite, mon frère et moi, Olivier et Charles DIDIER, reprenons l'entreprise comme cogérants de la SARL Marbrerie et Pompes Funèbres DIDIER.

En 2013 nous avons racheté les Pompes Funèbres BOREL à Bourbonne-les-bains avec la chambre funéraire.

C'est donc sur ces quatre sites, Jussey, Vesoul, Bourbonne-les-Bains et Lamarche que l'entreprise continue de prospérer avec aujourd'hui 6 marbriers, 5 conseillers funéraires, salariés à plein temps et 6 porteurs vacataires.

Cela fait donc 46 ans que notre entreprise évolue dans le métier du funéraire, avec le plus grand respect et la plus stricte dignité des défunt et des familles qui nous font l'honneur de nous faire confiance pour accompagner leurs parents pour leur dernier voyage.

Siège social  
1 Avenue de la Gare  
70500 JUSSEY  
Tél : 03 84 68 05 90  
marbreriedidier@wanadoo.fr

Espace de la Motte  
70000 VESOUL  
Tél : 03 84 75 74 40

Z.A Chéri Buisson  
88320 LAMARCHE  
Tél : 03 29 08 61 23

10 Avenue Lieutenant Gouby  
52400 BOURBONNE LES BAINS  
Tél : 03 25 90 20 50

Les cogérants,  
Olivier et Charles DIDIER

# L'Office de Tourisme de Jussey et des Hauts du Val de Saône



Depuis la loi NOTRe, la compétence tourisme a été transférée aux Communautés de communes et c'est ainsi qu'a été créé l'EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) « JUSSEY TOURISME », forme juridique apportant plus de transparence et de projection vers l'avenir, et située maintenant au 18 rue Gambetta dans le local mis à disposition par la commune de Jussey.

Cette structure est administrée par un Comité de direction composé à moitié d'élus du territoire et à moitié de socio-professionnels (associations, professionnels du tourisme,...). Le financement est assuré par le Conseil communautaire qui supervise l'ensemble. Son directeur est M. Mathieu PESEUX. Le tourisme reste l'essentiel de son métier, mais en le professionnalisant.

Le nom JUSSEY TOURISME a été choisi pour localiser le territoire de façon précise (Jussey et le territoire autour), tout en gardant sur les éléments de communication l'intitulé « Office de Tourisme de Jussey et des Hauts du Val de Saône ».

Ses missions restent prioritairement l'accueil et l'information du visiteur, la promotion du territoire et la coordination des acteurs locaux.

A cela s'ajoutent les missions de développement de l'économie touristique en mettant en place de nouveaux projets, de nouvelles animations d'envergure. 2017 a déjà connu un beau programme en attendant celui de 2018 !

Les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme sont les suivants :

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril :

Lundi : fermé  
Mardi / Mercredi : 9h-12h / 14h-17h  
Jeudi : 9h-12h / fermé  
Vendredi / samedi / dimanche : fermé

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin / du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre :

Lundi : fermé / 14h-17h  
Mardi / mercredi / jeudi / vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h  
Samedi : 9h-12h30

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août :

Lundi au samedi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Pour nous contacter : tel : 03.84.92.21.42

courriel : [contact@jussey-tourisme.com](mailto:contact@jussey-tourisme.com)

site : [www.jussey-tourisme.com](http://www.jussey-tourisme.com)



# Vos Commerçants de Jussey

## Jeu de l'été

Vous faire plaisir est notre priorité.

Nous avons distribué les **60 bons d'achats**.

Cette animation avait pour but de **récompenser les clients joueurs et fidèles**

de l'ensemble du commerce jusséen.

C'est avec grand plaisir que certains clients ont remporté **3** voire **4 bons d'achats** sur toute la période du jeu.

**BRAVO !**



## **Victime de son succès !**

Le loto des commerçants organisé le 15 octobre a regroupé **200 joueurs**.

La salle était remplie à son maximum.

Il est important pour nous de vous faire découvrir la **diversité des produits** que proposent les commerçants de Jussey.

C'est pour cette raison que **tous les lots sans exception sont achetés et/ou offerts par vos commerçants jusséens !**

**Un grand MERCI à tous !**



## **Un Noël Gourmand à Jussey**

**Du 16 au 24 Décembre**

**Grattez et tentez de gagner  
des centaines de ballotins de chocolats !**



**Faites-vous plaisir  
Venez dépenser vos chèques Kado 70  
à Jussey !**



## LA MARIANNE EN FETE

Pour la troisième année, cette association fait partie du paysage des animations du bourg de Jussey. Elle commence à acquérir une certaine expérience dans l'organisation de ses évènements, ce qui n'exclut pas des nouveautés et des ajustements.

Le 25 mars, nous avons accueilli à la salle des fêtes de Jussey la troupe de café-théâtre de Jasney pour son spectacle « Une crise formiNable ». Ce fut une belle soirée hilarante et délirante qui nous a permis de bien exorciser cette crise perpétuelle que nous vivons. La bonne humeur et le rire ont été au rendez-vous de cette soirée.

En juin, nous avons participé à l'animation de la course cycliste nocturne organisée à Jussey en assurant la buvette et la petite restauration. Ce fut une belle animation dans les rues de Jussey.

Puis, La Marianne en fête s'est particulièrement investie pour les Journées du Patrimoine le dimanche 17 septembre. Elles ont eu lieu à Noroy-lès-Jussey durant un après-midi fourni où, avec des habitants du village, les membres de notre association ont fait revivre une partie de son histoire. La présence de nombreux spectateurs et les 175 assiettes servies au repas du soir attestent d'une belle réussite. Malgré la fatigue engendrée par les préparatifs et la pluie qui s'est invitée en début d'après-midi, nous gardons plein de beaux souvenirs que quelques photos ont pu immortaliser.

Pour terminer cette année, La Marianne en fête s'est occupée de l'organisation du marché de Noël des 8 et 9 décembre avec la recherche des exposants. Celle-ci est d'ailleurs un gros travail à accomplir. Mais, sûrement fort du succès de l'an passé, le nombre d'exposants est en nette progression. Ces deux journées sont intenses pour tous les bénévoles avec montage et démontage des stands, décoration réalisée par leurs soins, tenue de la buvette et de la petite restauration.

Voici donc rapidement résumée, la vie intense d'une association jusséenne qui cherche toujours à s'agrandir en nombre de bénévoles. Le programme est presque bouclé pour 2018. Et, nous pensons déjà à 2019 pour préparer une année qui verra la fête des 170 ans de notre Marianne.



A la noce !



Les lavandières comme au bon vieux temps !

# Petits rappels et nouveauté à l'état-civil...

## ➤ Cartes Nationales d'Identité :



Depuis le 22 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité ne se font plus dans la mairie du lieu d'habitation mais dans les mairies qui possèdent un dispositif de recueil de demande de titre d'identité.

La mairie de Jussey possédant ce dispositif, vous pouvez vous présenter à notre secrétariat afin d'en faire la demande.

Vous pouvez faire une pré-demande sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) (suivre la procédure sans oublier d'imprimer le formulaire avec le code barre).

Pour rappel, les principales pièces à fournir pour le renouvellement de carte d'identité sont :

- votre ancienne carte d'identité
- un justificatif de domicile de moins d'un an
- une photo d'identité (récente, couleur, non découpée, de face et tête nue)
- un acte de naissance (pour les mineurs en cas de perte ou de vol de votre carte d'identité)
- le livret de famille (pour les personnes mineures)
- si pré-demande, apporter le formulaire (avec code barre)

Pour plus d'informations et pour la prise de rendez-vous, venir au secrétariat de la mairie. Vous pouvez également nous joindre au 03.84.68.11.49 ou sur l'adresse mail [mairie.jussey@wanadoo.fr](mailto:mairie.jussey@wanadoo.fr).

## ➤ Passeports biométriques :



La demande de passeport biométrique (qui remplace le passeport électronique au fur et à mesure) se fait dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, même si celle-ci n'est pas votre mairie de résidence. La mairie de Jussey est dotée de ce dispositif.

Vous pouvez faire une pré-demande sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) (suivre la procédure sans oublier d'imprimer le formulaire avec le code barre).

Les principales pièces à fournir sont :

- une photo d'identité (récente, couleur, non découpée, de face et tête nue)
- un justificatif de domicile de moins d'un an
- votre carte d'identité (ou copie d'acte de naissance de moins de 3 mois)
- des timbres fiscaux (86 €)
- les nom, prénom, date et lieu de naissance des parents (si pas de pré-demande)
- si pré-demande, apporter le formulaire (avec code barre)

Pour plus d'informations et pour la prise de rendez-vous, venir au secrétariat de la mairie. Vous pouvez également nous joindre au 03.84.68.11.49 ou sur l'adresse mail [mairie.jussey@wanadoo.fr](mailto:mairie.jussey@wanadoo.fr).

## ➤ **PACS (Pacte Civil de Solidarité) :**

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, les personnes désireuses de se pacser doivent se présenter devant un Officier d'état-civil à la mairie de leur lieu de domicile et non plus au greffe du tribunal d'instance.

Les principales pièces à fournir sont :

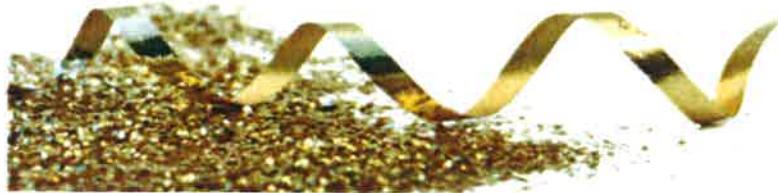
- l'acte de naissance de moins de trois mois des deux partenaires
- une pièce d'identité des deux partenaires
- la convention de PACS
- la déclaration conjointe de PACS

Pour plus d'informations et pour la prise de rendez-vous, venir au secrétariat de la mairie. Vous pouvez également nous joindre au 03.84.68.11.49 ou sur l'adresse mail [mairie.jussey@wanadoo.fr](mailto:mairie.jussey@wanadoo.fr).



Premier PACS signé à la mairie de Jussey,  
entre Madame LABAS et Monsieur MARET  
le 4 Décembre 2017

# INVITATION



Olivier RIETMANN, Maire de Jussey,

et l'ensemble du Conseil municipal

vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et seraient heureux de vous recevoir à l'occasion de la cérémonie des vœux qui se déroulera le :

**Samedi 27 janvier 2018 à 18h30**

à la salle des fêtes de Jussey.



Pour une meilleure organisation, merci de confirmer votre présence par mail : [mairie.jussey@wanadoo.fr](mailto:mairie.jussey@wanadoo.fr) ou directement à la mairie avant le 19 janvier 2018.

## LA TRIBUNE

Jusséennes, Jusséens,  
Habitantes et habitants de Noroy-lès-Jussey,

Ça y est. Le projet de rénovation du centre-ville de Jussey est arrivé à terme. De la rue Victor Hugo à l'entrée du champ de foire, en passant par la rue Gambetta ; la rue, refaite à neuf, est encadrée de trottoirs larges. Une végétation abondante de parterres de fleurs et d'arbres majestueux viennent agrémenter et colorer l'ensemble. Deux parkings ont été créés et des accès au centre facilitent la venue chez les commerçants. Cette action de grande envergure, il fallait la mener. Jussey avait besoin de refaire peau neuve. C'est donc fait, mais pas forcément comme vous l'espériez.

Au final, en y regardant de plus près, beaucoup d'entre vous sont insatisfaits : même si le nombre de places de parking demeure sensiblement le même qu'auparavant (5 places en moins), leur agencement ne permet plus un accès proche aux commerces locaux. Certes, monsieur le Maire a maintenant autorisé le stationnement sur les trottoirs, mais au final, ces grands trottoirs voulus spacieux pour éviter de marcher sur la chaussée se retrouvent envahis par des véhicules rangés de manière plutôt arbitraire et laissant au sol la trace huileuse de leur arrêt, obligeant ainsi piétons, personnes à mobilité réduite et pousser à passer sur la route. Le manque de stationnement en haut, vers l'église, pose également souci, en particulier, aux personnes âgées qui ont besoin d'être accompagnées et ne peuvent donc être déposées seules.

Le rendu des trottoirs ne correspond pas à un aspect fini : la pose a, semble-t-il, été rendue difficile par divers aléas, de nombreux raccords ont été effectués, des parties s'effritent et avec la pluie, la mousse a même fait son apparition. Espérons que les intempéries de cet hiver ne soient pas trop intenses afin d'éviter une dégradation si rapide que des travaux de re-restauration soient déjà nécessaires au printemps prochain.

Cette rénovation était nécessaire, nous sommes tous d'accord. Monsieur le Maire se plaît à répéter que « *nous aurions dû être unis sur ce sujet.* ». Là aussi, nous sommes d'accord. Mais c'est la procédure qui n'a pas été convaincante. Pour un projet approchant les 3 millions d'euros TTC, nous n'avons pas eu clairement la présentation d'un budget présentant de manière précise les dépenses et les recettes, ainsi qu'un chiffrage approximatif des subventions. La délibération 2016/118 du 25 octobre 2016 intitulée « validation du projet du centre-ville » à laquelle il est fait régulièrement référence et que vous pouvez consulter sur le site internet de la ville de Jussey, n'indique aucun montant, ni dépenses, ni recettes. C'est pourquoi, nous n'avons pas validé financièrement ce projet. Nous espérons malgré tout que sera présenté un jour, un tableau précis de l'exercice pour faire le bilan concret de cette rénovation et connaître le reste à charge réel pour la commune. Des subventions sembleraient être accordées (information orale enfin donnée à la fin du conseil du 10/10/17). Très bien. A un taux plus important que celui escompté. Parfait. Cependant, sur le long terme, des questions demeurent pour bonne partie d'entre vous : d'importants emprunts ont été effectués (2 875 000 € tous confondus), comment les rembourser ? Les impôts vont-ils augmenter dans les années à venir ? A toutes ces questions, Monsieur le Maire et son équipe assurent que « *non* ». Nous devrions leur faire confiance. Cependant le rôle d'un élu, quel qu'il soit, est-il de tout accepter ? De fermer les yeux ? De tout croire sans qu'il n'y ait ni lisibilité ni transparence ?

Nous resterons vigilants, nous souhaitons aussi que Jussey avance. Certes, mais à quel prix ? Les travaux menés en une seule tranche sur 4 mois ont laissé certains commerces exsangues. Une boucherie s'est ouverte, une fleuriste va fermer, et ensuite ?... Les restaurateurs et d'autres commerces n'ont pas retrouvé leur clientèle quotidienne, des habitudes ayant été prises ailleurs. Deux tranches de travaux n'auraient-elles pas été plus judicieuses ? Oui, mais Monsieur le Maire et son équipe veulent faire vite.

Une réflexion doit être impérativement menée pour que le centre de Jussey retrouve une vitalité certaine, afin que le bilan de ces importants travaux ne se résume pas à une simple opération de prestige, inutile, voire même fatale pour Jussey... N'était-ce pas là l'objectif principal à l'origine de cette volonté de réhabilitation fulgurante du centre-ville ?

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, à vous et vos proches.

Frédéric Buisson et Charlette Perrin, conseillers municipaux

Olivier Simonin et Maria-Laura Fidon, conseillers municipaux et délégués communautaires.

*Pour information : Maria-Laura Fidon a démissionné de son poste de vice-présidence à la CCHVS suite à un changement de situation professionnelle.*

# Infos pratiques

**Contact** : Mairie de Jussey – 23 Rue de l'Hôtel de Ville 70500 JUSSEY

Tel : **03.84.68.11.49**

Courriel : [mairie.jussey@wanadoo.fr](mailto:mairie.jussey@wanadoo.fr)

Site internet : <http://www.jussey.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 15h-17h30

jeudi après-midi sur RDV

samedi : 9h30-11h30

Passeports et cartes nationales d'identité sur RDV



**Des élus à votre écoute** tous les jours sur rendez-vous :

Olivier RIETMANN, Maire

Jean-Luc QUIVOGNE, 1<sup>er</sup> adjoint

Jean-Louis BILLY, 2<sup>ème</sup> adjoint

Yvette MADRON, 3<sup>ème</sup> adjoint et Maire délégué de Noroy-lès-Jussey

**Office de Tourisme** : 03.84.92.21.42

Adresse : 18 Rue Gambetta

70500 JUSSEY

*Horaires d'ouverture :* du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : le lundi : fermé

les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

le jeudi de 9h à 12h / fermé

les vendredis, samedis et dimanches : fermé

du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin / du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre :

le lundi : fermé / de 14h à 17h

du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

le samedi de 9h à 12h30

du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Courriel : [contact@jussey-tourisme.com](mailto:contact@jussey-tourisme.com)

Site internet : [www.jussey-tourisme.com](http://www.jussey-tourisme.com)

**Maison des services** :



Adresse : Prés Jean Roche  
70500 JUSSEY

➤ Les bureaux de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône **03.84.77.19.90**

*Horaires d'ouverture* : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

➤ La Médiathèque intercommunale **03.84.77.73.78**

*Horaires d'ouverture* : le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h

le mercredi de 13h à 19h

le vendredi de 14h à 18h

le samedi de 10h à 16h

➤ ADMR

○ L'Aide à domicile **03.84.92.26.26**

○ Centre de soins **03.84.68.12.90**

○ SSIAD **03.84.68.18.34**

➤ Le Relais de Service Public **03.84.77.73.77**

*Horaires d'ouverture* : le lundi de 9h à 12h

le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h30

le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

➤ **Une borne de visio-services** est à disposition de la population. Elle permet de mettre en relation directe l'usager et un agent de la CAF, de Pôle Emploi, de la CPAM ou de la Mutualité sociale agricole, évitant ainsi les déplacements jusqu'à Vesoul.

**Numéros utiles** :



Numéro d'appel d'urgence européen : **112**

Gendarmerie de Jussey : **03.84.68.06.17**

Médecin de garde : **3966**

Pharmacie de garde : **3237**

Aide aux personnes âgées : **08.26.14.90.00**

Maltraitance aux personnes âgées : **08.00.00.83.75**

Solidarité femmes / violences conjugales : **3919**

Cancer info service : **08.10.81.08.21**

Alcooliques anonymes : **08.20.32.68.83**

Alcool, drogue, tabac info service : **08.00.23.13.13**

Centre antipoison de Strasbourg : **03.88.37.37.37**

Etablissement français du sang : **03.81.61.56.15**

SIDA Info Service : **08.00.84.08.00**

SOS Amitié : **03.81.98.35.35**



**Jussey, Terre de valeurs**

**Le bulletin d'informations de la commune**

**Tiré à 950 exemplaires**

**Editeur : Mairie de Jussey – 23 Rue de l'Hôtel de Ville 70500 JUSSEY**

**Directeur de la publication : Olivier RIETMANN**

**Imprimé par nos soins**

**Date de parution : décembre 2017**